

AIDES DE LA F.F.N :

Clubs labellisés « animation », « développement » ou « formateur »

Aide à la licence :

- Remise de 5% sur la part fédérale de la licence.

Aide à la communication :

- Kit de communication : diplôme, kakemono*
- Promotion du club sur le site internet fédéral.
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club.

*uniquement pour les labels « développement » et « formateur »

Clubs labellisés « national » ou international »

Aide à la licence :

- Remise de 20% sur la part fédérale de la licence

Aide au fonctionnement sportif :

- Remise de 50% sur les droits d'engagements aux compétitions* nationales (natation course, eau libre, natation synchronisée, plongeon).
- Remise de 20% sur les droits d'engagements aux compétitions* nationales en water-polo

*La liste des compétitions concernées est accessible auprès des services fédéraux.

Aide à la communication :

- Kit de communication : diplômes, banderoles et bêche.
- Promotion du club sur le site internet fédéral.
- Courrier auprès des partenaires institutionnels du club.

AIDES DE LA LIGUE DE BRETAGNE :

Les aides sont de trois natures.

- 1 – La formation
- 2 – La pratique compétitive
- 3 – L'incitation à la licenciation

Pour la natation course

La formation

Label animation :

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-ENF1-ENF2-ENF3
En complément de la prise en charge des OPCA. Le club en aura impérativement effectué la démarche.

Label développement :

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3.
En complément de la prise en charge des OPCA. Le club en aura impérativement effectué la démarche.

Label formateur :

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3.
En complément de la prise en charge des OPCA. Le club en aura impérativement effectué la démarche.

Prise en charge des coûts de formation continue pour l'obtention du BF4. En complément de la prise en charge des OPCA.

Prise en charge d'un stage de formation en structure de haut niveau pour l'entraîneur principal.
En complément de la prise en charge de des OPCA.

Pratique Compétitive

Label développement et Label formateur :

Prise en charge partielle des frais de déplacement aux compétitions nationales pour les nageurs qui accèdent aux finales.

Les frais de route en carburant et péages (estimés sur Mappy) et les frais inhérents à l'hébergement ainsi qu'aux repas (estimés à 100€ par jour) seront indemnisés à hauteur de 20%.

Les compétitions nationales retenues sont les suivantes :

En attente

Incitation à la licenciation

A la fin de la saison, les clubs labellisés recevront une aide de 1€ par licence.

Une aide de 50% sur la part régionale sera attribuée pour toute augmentation du nombre de licenciés par rapport au nombre de licences de la saison précédente.

Pour la natation synchronisée

La formation

Label animation :

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-ENF1-ENF2-ENF3

En complément de la prise en charge des OPCA, pour les salariés. Le club en aura impérativement effectué la démarche. Pour les bénévoles, prise en charge à hauteur de 50% des coûts de formation.

Label développement :

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3.

En complément de la prise en charge des OPCA, pour les salariés. Le club en aura impérativement effectué la démarche. Pour les bénévoles, prise en charge à hauteur de 50% des coûts de formation.

Label formateur :

Prise en charge de 4 formations par Olympiade (une par an): BF1-BF2-BF3-ENF1-ENF2-ENF3. En complément de la prise en charge des OPCA, pour les salariés. Le club en aura impérativement effectué la démarche. Pour les bénévoles, prise en charge à hauteur de 50% des coûts de formation.

Prise en charge des coûts de formation continue pour l'obtention du BF4. En complément de la prise en charge des OPCA.

Prise en charge d'un stage de formation en structure de haut niveau pour l'entraîneur principal.
En complément de la prise en charge de des OPCA.

La pratique compétitive

Label développement et Label formateur :

1 Prise en charge partielle des frais de déplacement aux compétitions « nationales1 et/ou 2 » pour les nageuses qui se sont qualifiées (les N1 et N2 se déroulent sur le même week-end et sur le même lieu).

Les frais de route en carburant et péages (estimés sur Mappy) et les frais inhérents à l'hébergement ainsi qu'aux repas (estimés à 100€ par jour) seront indemnisés à hauteur de 20%.

Les compétitions nationales retenues sont :

- Championnats de France N1/N2 « séniors » et « Toutes catégories ».
- Championnats de France N1/N2 « Juniors ».
- Championnats de France N1/N2 « espoirs ».
- Championnats de France « Finale des jeunes » (équivalant à la catégorie « benjamins).

2 Prise en charge partielle (50%) des frais d'engagements (sur l'épreuve des figures imposées) pour les nageuses participant aux N3 « benjamines ».

3 Prise en charge partielle (33%) du coût du « stage de détection) organisée par l'interrégion, pour les nageuses « benjamines » sélectionnées grâce à leurs résultats à l'épreuve des figures imposées lors des Nationales 3.

Incitation à la licenciation

A la fin de la saison, les clubs labellisés recevront une aide de 1€ par licence.

Une aide de 50% sur la part régionale sera attribuée pour toute augmentation du nombre de licenciés par rapport au nombre de licences de la saison précédente.